



GAUDREVILLE LA RIVIÈRE

ÉDITO

Le 3 juin dernier, vous avez été nombreux à rendre hommage à Gérard notre employé communal qui a pris une retraite bien méritée après 10 ans de service à la commune et à Sophie qui a décidé de prendre un temps complet à la commune de Claville après 6 ans passés auprès de nous. Si notre commune est reconnue pour son environnement exceptionnel, Gérard y est forcément pour quelque chose quant à Sophie elle avait l'art de rendre les dossiers simples alors qu'ils étaient compliqués. Cette qualité qu'elle a naturellement devrait s'exprimer plus facilement au sein de sa nouvelle commune. Merci à eux deux et je souhaite la bienvenue aux deux personnes qui ont pris les mêmes profils de poste.

Nous avons perdu 5 000 € de dotation sur notre budget, malgré cette perte, cette année encore, le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux communaux au même niveau que l'an passé, cet effort est conforme à notre engagement lors des dernières élections municipales.

Beaucoup de dossiers sont en cours, le principal concerne le dossier du Plan local d'urbanisme qui avance, la commission établit actuellement la carte de la commune en identifiant les marnières connues, les mares, les haies à conserver, etc., ce gros travail de cartographie mérite notre attention et toute notre rigueur. Ce travail est important car on fixe pour les 15 prochaines années l'avenir de notre commune d'autant que la réalisation d'un Plan local d'urbanisme intercommunal sera obligatoire à compter du 27 mars 2017. Pour les autres dossiers, ils sont évoqués dans les pages suivantes.

L'année 2017 sera une année importante d'un point de vue électoral car nous allons voter pour élire un nouveau Président de la République ainsi que les députés qui siégeront à l'assemblée nationale pour 5 ans, c'est pourquoi, je vous invite à vous inscrire sur les listes électorales à compter du mois de septembre jusqu'au 31 décembre 2016, après il sera trop tard pour ceux qui ne l'auront pas fait.

Enfin, je souhaite vous remercier de votre participation à toutes les manifestations organisées soient par la municipalité ou les associations locales, vraiment le bien-vivre à Gaudreville n'est pas une formule mais une réalité un grand merci

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances.

Le Maire



RAPPEL DES TAXES COMMUNALES APPLIQUÉES À GAUDREVILLE

- Taxe d'habitation : 5,32 %
- Taxe foncière bâti : 15,89 %
- Taxe foncière non bâti : 18,72 %
- CFE : 10,29 %

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le concours des maisons fleuries est organisé par la municipalité. Le passage de ses membres se déroulera de juillet à septembre. Les gagnants seront récompensés lors de la cérémonie des vœux.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le mercredi de 18H à 19H30 et le samedi de 10H à 12H

☎ : 02.32.37.14.12 –

✉ : mairie.gaudreville@wanadoo.fr

Site : www.gaudreville-la-riviere.com

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du 29 août au 16 septembre inclus

Une permanence sera assurée par les élus

FLASH'INFO
1ER SEMESTRE 2016



LE BUDGET PRIMITIF 2016 en quelques chiffres

Résultats de l'exercice 2015

- Fonctionnement	+ €143 981.55 €
- Investissement	-1 235.73 €
- Soit un excédent de	€142 746.25 €

Crédits inscrits en 2016

Fonctionnement

- Dépenses	249 103.00 €
- Recettes	249 103.00 €

Investissement

- Dépenses	67 142.00 €
- Recettes	67142.00 €

- ✓ Les principaux programmes d'investissement inscrits cette année sont :
- ✓ Acquisition terrain rue des Grands Riants et de l'antenne TV
- ✓ Mise en peinture porte et remplacement des vitrages de l'ancienne mairie
- ✓ Travaux d'assainissement rd 60
- ✓ Travaux de peinture à la mairie
- ✓ Emoussage de la couverture de la mairie
- ✓ Nettoyage de la rivière



DÉCHETTERIE DE CONCHES NOUVEAUX HORAIRES



À partir du 1^{er} mai 2016, la déchetterie sera ouverte les : **lundi, vendredi et samedi de 9H à 12 H et de 13H30 à 17H30 et le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30.** Il est important de rappeler que la carte d'accès est obligatoire pour accéder au site, elle est à retirer à la Mairie.

LE COMPOSTAGE, UN GESTE

Économique, pratique et écocitoyen

Un composteur individuel peut être mis à votre disposition pour produire votre propre compost.

En y déposant vos déchets végétaux, de cuisine... vous obtiendrez un terreau de qualité utilisable dans votre jardin

Ainsi vous préserverez l'environnement par l'utilisation d'un engrais respectueux de cycle biologique, vous diminuerez le volume de vos déchets.

Pour répondre au mieux à vos besoins individuels, la Communauté de Communes de Conches vous propose deux types de composteur : 400 litres (15€), 600 litres (20€). Le matériel est disponible au bureau des services techniques de Conches, 14 Rue J. VILLON, du lundi au jeudi de 8h30 à 12H00 et de 13h30 à 16h30. Le règlement s'effectue en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

TÉLÉPHONIE MOBILE

La commune est en zone blanche, actuellement l'état et le Conseil Départemental étudient la possibilité de faire installer un pylône pour nous permettre de recevoir la téléphonie mobile, ce dossier est en cours d'étude mais il sera compliqué d'autant que des frais devront être pris en charge par la commune et que l'on est dans le périmètre du site classé. On organisera une réunion avec les habitants pour vous tenir informés si besoin.

TRÈS HAUT DÉBIT

Eure Numérique va faire réaliser des travaux sur la Communauté de Communes du Pays de Conches en Ouche en 2016 et 2017, malheureusement, notre commune ne sera pas desservie avant 2020 puisque nous sommes sur la poche des communes du sud de la communauté.

BIBLIOTHÈQUE

Nous vous rappelons qu'elle est ouverte tous les mercredis de 18H à 19H.

TÉLÉTHON 2015



Pour l'année 2015, la somme de 486 € a été collectée. Merci de vos dons.

ZERO PESTICIDE

Notre village a adhéré à la charte d'entretien des espaces publics et à la charte zéro pesticide. Par conséquent, la commune s'engage à ne plus traiter chimiquement, nous avons anticipé la loi applicable au 1^{er} janvier 2017 qui interdit aux collectivités territoriales l'usage des produits phytosanitaires.

NOËL 2015 DES ENFANTS



Comme chaque année, la magie de Noël a une nouvelle fois opéré sur les enfants. Le père Noël est passé pour distribuer ses cadeaux.

CONCOURS DE PÊCHE DU COMITÉ DES FÊTES - Dimanche 17 avril 2016



52 pêcheurs ont participé au concours

1^{er} prix : Pascal DEWULF

1^{er} féminine : Laetitia TOURNIER

1^{er} Gaudrevillais : Ludovic TURBLIN

1^{er} jeune : Lisa BLONDEL

DÉPART DE SOPHIE ET DE GÉRARD ARRIVÉE DE CHRISTIAN ET DE NADINE



Le maire Jacky CRESTEY-HONORÉ a convié les habitants le 03 juin pour une manifestation en l'honneur de Gérard DESHAIES qui a fait valoir ses droits à la retraite et de Sophie LEBLANC qui prend un temps complet à la commune de Claville. A cette occasion, nous avons eu le plaisir de présenter les deux personnes remplaçantes soit Christian DENIS comme employé communal et Nadine GRÉMONT comme secrétaire.

VŒUX 2016



Bon nombre d'habitants avaient répondu présents à l'invitation du maire pour assister aux vœux ; les lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés. M^{me} Maryse HUBERT, Maire de Nogent le Sec a eu plaisir de remettre à M. Fabrice HACQUARD le diplôme d'honneur du travail pour ses 20 ans de service.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



De nombreux habitants et élus ont répondu à l'invitation de Mme Marcelle ETIENNE, Présidente des anciens combattants. Merci à Nina Pétin d'avoir lu le discours des Anciens Combattants.

DATES A RETENIR

- ✓ Journée sportive : 11/09/2016
- ✓ Soirée cartes 15/10/2016
- ✓ Soirée beaujolais 17/11/2016
- ✓ Repas des aînés 27/11/2016
- ✓ Téléthon 03/12/2016
- ✓ Noël des enfants 10/12/2016

Rappel : Le comité des Fêtes organise une marche tous les jeudis à 15H00, RDV devant la mairie

L'association de chasse de Gaudreville-La-Rivière remercie les exposants venus à la foire à tout du 1^{er} mai et du 12 juin ainsi que les pêcheurs lors de la journée pêche du 12 juin.

La faune est en période de reproduction, il est vivement conseillé de garder vos animaux domestiques et de tenir les animaux en laisse durant les promenades.

L'association informe qu'elle a créé 2 zones de culture à gibiers et qu'elle alimente aussi des postes d'agrainage.

Comme chaque année du gibier de repeuplement a été remis sur notre territoire.

Nous restons vigilants à ce qu'il n'y est pas de désagrément avec les sangliers qui provoquent des dégâts aux cultures et aussi chez les particuliers.

Merci de votre compréhension.

Les membres de l'association et son Président



LA SORTIE MOTO DU 04 JUIN 2016



Une vingtaine de motard Gaudrevillais ont pris la direction de Saint-Valéry-en-Caux pour un périple de 300 kms. La soirée s'est terminée par un barbecue à l'étang, ils se sont promis de se revoir l'année prochaine.

LA FÊTE DES VOISINS

Comme chaque année, la fête des voisins s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Mille mercis aux enfants de la commune d'avoir participé à l'atelier créatif et à son animatrice Céline VERNE. C'est dans la joie et la bonne humeur que les enfants ont garni « l'Hôtel à insectes » situé à côté de la mairie. Quelques exemples les plus connus qui viendront s'y installer : l'abeille solitaire, les coccinelles, les papillons, les perce-oreilles...

COURSE CYCLISTE DU 5 JUIN 2016



10^{ème} ÉDITION

60 coureurs au départ de la course du Prix de la Municipalité de Gaudreville-La-Rivière organisée par le C.S. Bonnevillois. Merci à Jean Cornu Président du club et à Raymond Menant pour cette parfaite organisation

ATELIER CRÉATIF

